



Monsieur Yves Jardin
Groupe AFPS du Pays de Cornouaille
12 rue Charles de Foucauld
29100 Douarnenez

Nos réf : JJU.AT.12056

Quimper, le 7 juin 2012

Monsieur,

Vous avez souhaité connaître ma position, en tant que candidat aux élections législatives, sur différents points relatifs à la question israélo-palestinienne. Je tiens à vous en remercier.

Je veux d'abord saluer la force de votre engagement personnel, et de celui de votre groupe, en faveur de la reconnaissance du peuple palestinien. J'ai pu en prendre la pleine mesure depuis 2007, appuyant auprès du ministère des Affaires étrangères ou de l'ambassade d'Israël en France vos nombreuses requêtes relatives, entre autres, à la levée du blocus de Gaza, à l'arrêt de la répression militaire touchant les pacifiques habitants du village cisjordanien de Bil'in ou encore sur les interpellations visant les opposants palestiniens à la construction du mur de séparation israélien. Je suis heureux aussi d'avoir pu, à vos côtés, activement contribuer à la libération de Salah Hamouri intervenue le 18 décembre 2011 après sept années de captivité en Israël.

Comme vous le savez, François Hollande a annoncé qu'il prendrait des initiatives pour favoriser, par de nouvelles négociations, la paix et la sécurité entre Israël et la Palestine, et qu'il soutiendrait la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien.

C'est le 59^e de ses engagements pour la France.

La résolution de ce conflit douloureux qui n'a que trop duré passe à la fois par l'avènement d'un Etat palestinien viable et par la garantie de la sécurité d'Israël. Ce n'est qu'à ce prix que la paix pourra enfin être établie durablement au Proche-Orient.